

PUBLIC CONCERNE	Groupe de travail pénibilité CHSCT RH Préventeur	PREREQUIS	Aucun	DATES	Intra : à définir ensemble
DUREE	1 jour	PRIX	Nous consulter	LIEU	Intra, dans vos locaux sur toute la France

SEMANTIQUE

Même si le terme « pénibilité » n'apparaît plus dans le code du travail, nous continuons de l'employer pour des raisons de compréhension de la thématique.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ◆ Connaître et comprendre les obligations réglementaires et leurs évolutions
- ◆ Comprendre les notions et les objectiver
- ◆ Identifier les impacts internes de ces obligations
- ◆ Identifier et évaluer les facteurs de pénibilité
- ◆ Proposer des actions de prévention de la pénibilité

CONTENU DE LA FORMATION

M1. Pénibilité de quoi parle-t-on ?

- Les enjeux
- Les définitions
- Compensation/Prévention de la pénibilité : des logiques à intégrer

M2. Le contexte réglementaire et ces nombreuses évolutions

- Le contexte réglementaire en vigueur le jour de la formation
- Les dispositions réglementaires de compensation : le compte personnel de prévention de la pénibilité
- Les dispositions réglementaires de prévention : diagnostic, accord, plan d'action, suivi des expositions
- Le rôle donné à chaque acteur : employeur, HSE, CHSCT/CSE, service de santé au travail

M3. La prévention de la pénibilité

- Les 10 facteurs de pénibilité "réglementaires"
- Critères et méthodes d'identification et d'évaluation des facteurs de pénibilité
- L'évolution du document unique



- La définition d'action de prévention de la pénibilité
- La gestion du projet, les missions de chacun : RH, HSE, CHSCT/CSE, MDT,...

M4. Illustration sur une étude de cas pratique

- Travail de groupe et échanges autour d'un cas pratique



MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Face à face, diaporama
- Exercice pratique
- FORMATEUR : la formation est assurée par un animateur/consultant spécialiste en SST

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- En début de formation : recueil des attentes et objectifs individuels des stagiaires par un tour de table
- En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées par les stagiaires
- Fiche d'évaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires
- Evaluation des acquis par QCM
- Fiche de présence
- Attestation de formation